



BREF' CE 22 Février 2018

En préambule, la CGT a fait une déclaration au Directeur Régional & président du CE à propos de la déloyauté des débats et du dialogue social

INFORMATIONS GRAND EST

Nouvelle Répartition des entreprises

La Direction nous présente une nouvelle organisation de la répartition des entreprises sur le bassin de REIMS et COLMAR qui augurent 7 autres réaffectations en **tout géographique** des entreprises sur le Grand Est. Cela découle de l'OSSPP et part d'une logique de mise en parallèle de la demande et des entreprises sur la même zone géographique.

• Reims

Le découpage des entreprises intra- murs sera identique à la demande afin de ne pas revoir la répartition des quartiers ni des QPV.

Pour les autres communes dépendant de Reims, il y aura le transfert des communes dépendantes de JEANNE D'ARC vers BEZANNES ET celles de MONT D'ARENE vers la NEUVILLETTE ainsi qu'une répartition des ETT sur les 4 sites servant au passage de variable d'ajustement, quelques entreprises pourront restées affectées à un site (grand compte) et les entreprises du spectacle à l'Agence Mont d'Arène avec les intermittents au référent actuel.

Le SNU a émis des réserves quant à la mesure de l'activité notamment par la non prise en compte des activités liées au traitement des mesures ; par la non ventilation des offres entre appui et accompagnement et par le nombre de tous les établissements par site. De même nous n'avons pas eu les effectifs des sites en ETP ce qui permettrait une meilleure lecture.

Cette nouvelle réorganisation marque la fin de l'expertise sectorielle des équipes entreprises même si on nous donne la garantie que des réunions de bassin permettront la mutualisation de l'expertise et le passage de témoin des grands comptes et la mise en place de référents institutionnels dont le contour reste flou.

A terme, les effectifs ne bougent pas ce qui est plutôt une bonne chose à condition que la ressource soit bien en relation avec la charge de travail prévue à l'issue de ce nouveau découpage.

• COLMAR

La répartition des entreprises sur le bassin de Colmar pour Colmar Europe et Colmar Lacarre suit les mêmes principes que la répartition du bassin de Reims

Objectif : optimiser le rattachement/la répartition des communes aux 2 agences de proximité en maintenant l'équilibre des charges pour une plus grande cohérence géographique, un accès facilité à l'agence de proximité des demandeurs d'emploi et entreprises, une meilleure lisibilité territoriale de chaque agence Pôle emploi, Améliorer la connaissance transversale de l'offre et de la demande pour l'ensemble des conseillers entreprises et demandes.

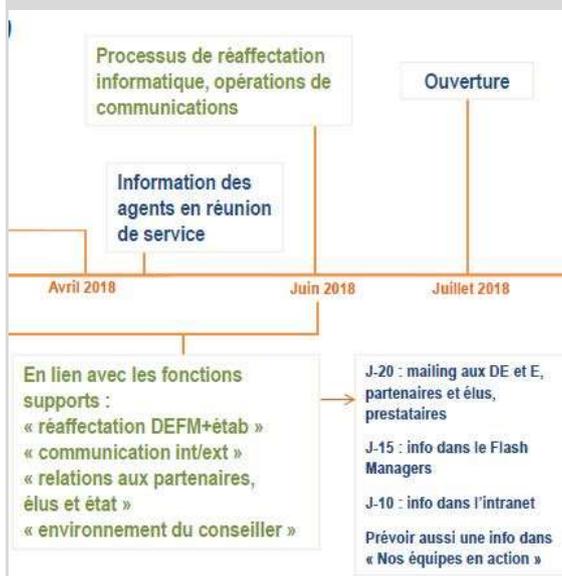
En même temps et selon leur situation géographique, il est également prévu un réajustement de la répartition des demandeurs d'emploi par souci d'équilibrer la charge entre les 2 agences : 10 communes seront transférées vers Colmar Europe et 15 autres communes vers Colmar Lacarre. La direction évalue à environ 1000 DE affectés par ce redécoupage.

Concernant les entreprises, Colmar Lacarre verra l'arrivée d'établissements nouveaux : IAE et ETT, auparavant traités par Colmar Europe.

Les gains attendus par la Direction :

- proximité renforcée entre nos usagers (DE et entreprises) devra permettre une augmentation de leur satisfaction.
- Meilleure connaissance des opportunités du marché local de l'emploi
- Mobilisation accrue de tous les services par l'ensemble des conseillers par une plus grande transversalité OE/DE
- Activité saisonnière liée au tourisme répartie sur les 2 agences à l'**exception des vendanges** (opération ponctuelle portée pour l'ensemble du Centre Alsace soit Guebwiller, Colmar, Sélestat et Molsheim)

Calendrier :



Une question se pose quant aux modalités de passage de relais entre les conseillers CDE pour la continuité d'une offre de service de qualité en direction de certaines entreprises clientes et le maintien de l'expertise sectorielle des agents.

Le dossier de la direction prévoit un ensemble d'actions pour répondre à ces préoccupations: échanges de pratique, formations et autres animations DT/DR, ,etc.... Elle s'engage à mesurer l'impact de cette réorganisation et apporter des réajustements si nécessaire.

SERVICE Placement Transfrontalier 68

Le SPT 68 actuellement localisé dans les locaux de la DT 68 se verra dorénavant situé dans les locaux de l'agence Pole Emploi Mulhouse Drouot . L'équipe SPT passera à 3 agents et sera rattachée à un REP (ESA, EPA, HQZ,..). L'animation fonctionnelle continuera à être conduite par le chargé de projet actuel.

SIRHUS

Le déploiement de SIRHUS continue !

Pour rappel, et pour faire court, SIRHUS est la nouvelle version en mieux « habillée » de SIRH, une nouvelle interface plus attractive et plus fonctionnelle. Mais toujours aucun temps dévolu pour se l'approprier alors que tout va passer bientôt passer par là pour la gestion de nos carrières...

CONTENTIEUX & RECOUVREMENT : Transfert d'activités à POLE EMPLOI SERVICES

En Avril, **2 activités de PE Grand Est seront transférées à PES** (plateforme de services centralisés nationale), il s'agit des activités de recouvrement et contentieux entreprises et celles liées à la gestion du RCE (base de données entreprises de Pôle Emploi). 5 agents sont concernés par ce transfert et verront leurs missions recentrées sur d'autres activités. **Les élus SNU déplorent la volonté de la DG de centraliser à PES** (ou à d'autres... demain !?) de plus en plus d'activités réalisées en région...

ŒUVRES SOCIALES

Les Décisions du CE : Le CE a voté :

Un CE extraordinaire spécial ASC- Œuvres sociales le 13 Mars pour définir les montants des prestations et les répartitions selon les revenus.

Un commissaire aux comptes pour les comptes 2017

Le SNU a voté pour BATT & Associés, qui répondait au cahier des charges tout en étant le moins cher et favorablement reconnu pour son sérieux !

La société FIBAT, inconnue jusque-là, a été retenue à la majorité : cfdt, cgc, fo, cftc.

Rappel du Vote CE pour le RECOURS à un commissaire aux comptes pour les comptes de l'année 2017 (CE de janvier)
Majorité POUR (15 Pour : SNU-CFDT-FO-CFTC-CGT – 3 Abst – 1 Contre : CGC)

Le renouvellement du contrat KALIDEA avec une option plus étoffée (notamment en billetterie) et donc nettement plus onéreuse !

Le SNU s'est abstenu ... car qui dit plus onéreux ne dit pas plus efficace et plus facile d'accès... et car aucun bilan sérieux n'a été fait auprès des agents à propos des services offerts par Kalidéa ... (pour rappel : Kalidéa c'était 50 000 euros en 2017 (avec la mise en place), et le devis est de 60 000 euros en 2018 ...) Majorité : Pour : Cfdt, Cgc, Fo, Cftc

L'adhésion pour 2018 à IRCOS (cartes CEZAM): Cout pour le CE : 8 000 euros - Cout pour l'agent : carte de 10 euros à acheter

Le SNU a voté POUR - pour l'année 2018 -

- **Cette prestation est fortement attendue** par les agents notamment en Alsace
- Le cout est encore peu élevé (offre promotionnelle 2018 qui passera à plusieurs Dizaines de milliers d'euros en 2019 etc ...) à ce moment- là, il conviendra de revoir la situation !
- A la condition qu'une solution soit également trouvée pour les agents en Champagne Ardenne
- A la condition que l'imputation sur le budget de fonctionnement soit bien faisable

Le CE voulait voter une modification du RI du CE pour mettre en place une commission des marchés : le DR a préféré demander à reporter ce point ... : point reporté !

Le SNU a rappelé (et reviendra à la charge !) **sa demande de mise en place d'une commission financière** (approuvée par les élus et l'expert-comptable en décembre 2017 au moment du vote sur les comptes 2016) **ayant pour but en toute transparence de préparer le bilan financier du CE ...**
Résultat : fin de non-recevoir de certains élus... ou Ne venez pas voir ce qu'il se passe dans les comptes ...

Dossiers Aides sociales d'urgence: Le CE a voté sur 4 dossiers et le SNU a voté POUR les 4 préconisations des assistantes sociales retranscrites par le Président de cette Commission...

Cependant et depuis de nombreux mois, beaucoup d'élus de CE de toutes les Organisations syndicales veulent, retravailler sur ce qu'est une aide sociale d'urgence au sens de Notre CE ... et les montants à allouer aux dossiers présentés... visiblement on est reparti pour le même flou artistique...

FONCTIONNEMENT du CE

Le CE a voté **2 Budgets Prévisionnels** émanant du bureau du CE

1 - BUDGET PREVISIONNEL FONCTIONNEMENT CE POLE EMPLOI GRAND EST 2018

- Charges de personnel : 75 000 €
- Prestataires dont rédaction des PV 10 000 €
- Frais de déplacements 5 000 €
- Expert-Comptable 6 000,00 €
- Commissaire aux comptes 10 000,00 €
- Assistance juridique des élus 6 100,00 €
- Formation des élus 15 000,00 €
- Fournitures 1 500 €
- Frais d'affranchissement 2 000,00 €
- Prestataire CARTES 8 130,00 €
- Assurance 1 000,00 €
- Prestataire Kalidéa 40 500,00 €
- Frais bancaires 300,00 €
- Prestation négociation de crédit 2 000,00 €
- Divers 97 470,00 €

Pour un total de 280 000 €

Vote : 18 voix POUR et 1 voix CONTRE

Le SNU a voté POUR car pas d'impact direct pour les agents pendant **des questions demeurent :**

- Divers : 97 470 € ?
- Charges de personnel : 75 000 pour 1 ½ ETP, une troisième embauche de salarié serait-elle prévue ?
- Prestation négociation de crédit : 2 000 € ... renégocier un crédit coute de l'argent ! ?
- Formation des élus : 15 000 € ? qui ? comment ?
- Où sont affectés les Reliquats 2016 et 2017 ?

2- BUDGET PREVISIONNEL ASC CE POLE EMPLOI GRAND EST 2018

- Evènements familiaux : 27 000 €
- Dotation Enfants Handicapés : 40 000 €
- Dons sociaux : 60 000 €
- ASC 3 372 900 € dont Activités : 300 000 € et Prestations en Dotations : 3 072 900 €

Pour un total de 3 520 000 €

Le SNU s'est Abstenu en pensant pouvoir présenter dans son budget prévisionnel, les orientations afin que les agents aient au **plus vite connaissance des prestations et des montants ASC 2018...** les orientations n'ont pas été votées... **Ce budget a été adopté avec la même majorité habituelle: CFDT, CGC, CFTC, et ... FO.**

Vote sur le poste vacant de Trésorier adjoint au CE libre depuis Février 2017

Le contexte :

- Un Poste de trésorier adjoint au CE vacant depuis février 2017 (depuis la démission des élus CFTC pour manque de transparence du CE en Février 2017...)
- De multiples appels à l'aide du bureau de gestion (Trésorerie) pour appeler les élus à venir l'aider...
- Une volonté annoncée d'obtenir une pluralité de syndicats au bureau

Le SNU souhaitant œuvrer pour les agents, **présentera un candidat sur ce poste vacant** d'autant plus que tous les élus de CE ont ouvert cette possibilité le mois dernier lors d'un 1^{er} refus de créer une commission financière.

**Le CE est l'affaire de tous les agents ! En toute transparence,
Exigeons le mieux !**

Prochaines réunions du Comité d'établissement : le 13 et le 29 MARS 2018



Le SNU au CE : Ludovic LOUIS - Nordine FATTANI - José SANCHEZ - Jenny REICHERT - Fabrice MAZZALOVO - Patrice FONTAINE - Soraya BENABDELLAZIZ